

5^{ème} CONCERTATION DEPARTEMENTALE
DE L'EMPLOI PUBLIC TERRITORIAL DU 11/10/2011

INTRODUCTION DE YANNICK LECLERE

Directeur du CDG60

Bonjour à tous,

Je souhaiterai simplement rappeler que cette 5^e Concertation Départementale de l'emploi Public Territorial de l'Oise se situe dans la ligne droite des dernières concertations : des thématiques relatives à l'application du statut et des problématiques contemporaines. L'année dernière nous avons abordé les enjeux de la politique handicap et notamment les questions relatives au maintien dans l'emploi.

Aujourd'hui nous discuterons autour d'un sujet un peu plus complexe.

Après un état des lieux de l'emploi public dans l'Oise, nous allons aborder un sujet assez technique sur le mécanisme de l'avancement de grade. Mais au-delà de l'aspect technique, nous mettrons un accent sur les enjeux qu'il convient de bien cerner au travers d'un large débat en 3^{ème} partie de cette concertation.

Ce thème de l'avancement de grade a fait l'objet d'une démarche qui a été entreprise dans tout le département depuis l'année dernière au travers de réunions juridique menées par Madame Mouna TAOUFIK auprès de l'ensemble des DGS et DRH qui veulent bien y participer. Ces réunions permettent de bien comprendre parmi les réformes qui sont actuellement en cours ce que l'on pourrait appeler la nouvelle donne en termes de management : les nouveaux enjeux du management et ce qui va changer pour les employeurs publics, pour les DGS, les DRH, les managers et par voie de conséquence également pour les agents. La concertation d'aujourd'hui permet donc de mettre à jour nos connaissances et nos pratiques.

Alors je vais laisser la place aux acteurs de l'après midi.